

ATTESTATION
DE SURFACE DE PLANCHER

Salvizinet, le 10 mai 2023

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que la surface de plancher pour le lot N°.....du lotissement « **Le Clos Marie Antoinette III** » situé sur la commune de **PONCINS** au lieu-dit « **Le Champ de Foire**», est de **250 m²**, conformément au permis d'aménager.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT
Jacques LARDON

